

# COMMUNIQUE DE PRESSE

VENDREDI 1ER MARS 2024

## AIR CORSICA ET AIR FRANCE, PARTENAIRES POUR L'EXPLOITATION DES LIGNES ENTRE LA CORSE ET PARIS-ORLY, SALUENT LA DÉCISION DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE DE LEUR ATTRIBUER LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC 2024/2027

Hier, jeudi 29 février 2024, l'Assemblée de Corse a attribué au groupement Air Corsica-Air France le renouvellement de la délégation de service public (DSP) aérien des lignes entre les quatre aéroports corses (Ajaccio, Bastia, Figari, Calvi) et Paris-Orly, du 25 mars 2024 au 31 décembre 2027.

Cette attribution intervient trois mois après le vote relatif à la première partie de la DSP couvrant les liaisons au départ de la Corse vers Marseille et Nice et allouée à Air Corsica. La compagnie assure ces lignes de "bord-à-bord" depuis sa création, il y a 35 ans.

Fort de son expérience en matière de délégation de service public, le groupement Air Corsica-Air France a tout mis en œuvre pour proposer une offre de qualité qui s'est révélée être la plus avantageuse au regard des besoins qu'exige la desserte. Les deux compagnies se sont engagées à assurer un service au niveau des meilleurs standards de l'industrie du transport aérien.

Elle se réjouissent, ainsi que leurs salariés, de cette décision dont les enjeux sociaux et économiques sont majeurs pour le territoire.

**Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Présidente du conseil de surveillance d'Air Corsica, déclare :**  
*" Sans surprise, mon premier sentiment a été le soulagement. L'Assemblée de Corse a fait le meilleur choix : celui du maintien de la qualité de service attendue par tous nos clients, et plus particulièrement par les insulaires. Si nous pouvons aujourd'hui être rassurés pour les quatre ans à venir, il n'en demeure pas moins que l'horizon proche nous confronte à de grands défis économiques. D'ores et déjà, une large réflexion au sein d'Air Corsica a été lancée afin de faire face à ces enjeux ".*

**Henri HOURCADE, Directeur France pour Air France-KLM, déclare à son tour :**  
*" La décision de l'Assemblée de Corse est la reconnaissance de la qualité du service assuré conjointement par Air France et Air Corsica depuis de nombreuses années. C'est une excellente nouvelle, qui vient saluer le travail des équipes de nos deux compagnies. Nous continuerons d'assurer cette desserte avec l'ambition d'offrir à tous les voyageurs des services adaptés à leurs besoins, en maintenant ce lien essentiel entre la Corse et le continent ".*

### CONTACTS PRESSE :